



Investir dans les populations rurales

## **TERMES DE REFERENCE**

**SELECTION D'UN CONSULTANT  
INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE  
L'ETAT DES LIEUX SUR L'INTEGRATION  
DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LES  
ECHANGES COMMERCIAUX DANS LES  
CORRIDORS DU PROGRAMME REGIONAL  
D'INTEGRATION DES MARCHES  
AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

FINANCEMENT : FIDA

***-Mai 2024-***

---

***MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL***

***PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES  
MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)***

**Termes de référence (TDR) relatifs à la Sélection  
d'un consultant individuel pour la réalisation de  
l'état des lieux sur l'intégration de l'agriculture  
familiale dans les échanges commerciaux dans les  
corridors du PRIMA-TOGO**

Référence: .....

**Date de soumission**

---

## **Remarques liminaires**

Établi par le *Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR)* pour le compte du *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement), doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

# **Termes de référence relatifs à la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation de l'état des lieux sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux dans les corridors du PRIMA-TOGO**

## **1. Client**

Le client de cette mission est le Ministère de l'Agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO).

## **2. Informations générales sur le pays**

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'Ouest, bordé par le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'est et le Burkina Faso au nord. Sa côte sud s'ouvre sur le golfe de Guinée. D'une superficie de 56 600 km<sup>2</sup>, le Togo compte environ 8,1 millions d'habitants (RGPH-5). La capitale est Lomé, une ville cosmopolite située sur la côte. Le pays est doté d'un climat tropical, avec deux saisons de pluies au sud et une saison pluvieuse au nord. Le paysage est varié, avec des plaines côtières, des collines et des montagnes dans le nord. L'économie togolaise repose principalement sur l'agriculture (coton, café, cacao, soja, anacarde), l'extraction de phosphates et le commerce. Le tourisme est un secteur en développement. Le pays a enregistré des avancées significatives au cours des dernières années. La croissance économique du Togo est restée constante à 5% en moyenne sur les dix dernières années et 2% en 2020 malgré les effets dévastateurs de la pandémie liée aux COVID-19.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande du Togo pour la formulation du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

## **3. Genèse du projet**

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles - Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins, membres de la CEDEAO (notamment le Bénin) au sein de quatre corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le

Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028.

**L'objectif global** de PRIMA-Togo est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

**L'objectif de développement** est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

**Le projet est structuré en trois composantes techniques** à effets et impacts mesurables au travers des indicateurs du cadre logique : Composante 1 « Intégration des marchés et entrepreneuriat rural » ; composante 2 « Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique » ; et composante 3 « Dialogue politique et engagement citoyen ». À ces 3 composantes, s'ajoute une quatrième sur la coordination et de gestion fiduciaire.

Les résultats majeurs attendus dans le cadre du PRIMA Togo sont entre autres :

- 80% des producteurs auront augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) ;
- 200 km de pistes rurales seront réhabilités ;
- Les transactions commerciales de produits agricoles augmentent de 30% ;
- 1 600 ha de terres aménagés dont 800 ha en maîtrise totale et 800 ha en maîtrise partielle ;
- 30% d'augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre le Bénin et les pays voisins de la CEDEAO ;
- 45 000 ménages ruraux impactés (dont au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes ciblés) ;
- 10 000 ha de ZAAP mis en valeur ;
- 200 Km de piste rurale réhabilités ;
- 500 initiatives entrepreneuriales promues.

Trois effets sont attendus pour l'atteinte des objectifs :

**Effet 1** : Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous-région ;

**Effet 2** : Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles

**Effet 3** : Un commerce agricole plus performant entre le Togo et ses pays voisins avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.

## **Groupes cibles**

L'intervention du PRIMA-Togo prévoit toucher 77 000 producteurs ou productrices membres de 45 000 ménages (soit 240 000 personnes). Le ciblage mettra l'accent sur le genre, environ 40% des personnes touchées seront des femmes, 40% de jeunes. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une attention particulière par le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entrepreneuriat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires.

## **Zones de mise en œuvre du projet**

Le projet sera mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire mais avec un accent dans les zones Anié, Ketao, Kaboli, Notsé et Gando, au sein des corridors.

## **4. Informations générales relatives à la mission**

L'agriculture familiale est la forme d'agriculture prédominante au Togo. A l'instar de la plupart des pays au sud du Sahara et du monde entier, l'agriculture togolaise contribue à près de 30 % du PIB du pays et emploie plus de 70 % de sa population active. Elle représente une part significative de la production alimentaire et joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité et le maintien des communautés rurales. Les acteurs clés sont des femmes et des hommes, qui exercent leurs activités dans des exploitations familiales de petites tailles, faiblement mécanisée et basée sur la main d'œuvre familiale. Les agriculteurs familiaux touchent une grande diversité de spéculations agro-sylvo-pastorales et halieutiques notamment les principales cultures vivrières telles que les céréales, les légumineuses et les tubercules ; les principales cultures de rente dont le coton, le soja, le café et le cacao, les cultures fruitières et les productions animales (volailles, ovins, caprins, porcins et bovins).

Les agriculteurs familiaux font souvent face à plusieurs difficultés d'accès aux marchés, que ce soit sur le plan local, national ou régional. Sur le marché régional, plusieurs obstacles excluent généralement ces derniers des échanges commerciaux malgré leur importance dans la production agricole. Les principales difficultés sont l'accès limité aux informations (notamment sur les tendances du marché, les demandes, les normes de qualité et les réglementations en vigueur, etc.), le manque d'infrastructures adéquates (notamment les routes et pistes de qualité, les magasins de stockage, etc.), l'instabilité des prix, le manque de formation sur le fonctionnement des marchés et les procédures, la faible capacité de négociation avec des acteurs plus puissants de la chaîne d'approvisionnement, les barrières tarifaires et non tarifaires notamment des droits de douane, les tracasseries routières.

La réduction de ces obstacles constitue une priorité pour le Gouvernement Togolais qui, dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2025 pour le secteur agricole, a conçu le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) dont l'objectif global est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement de ce projet est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux

sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux.

L'intégration des agriculteurs familiaux dans les échanges commerciaux dans les principaux corridors constitue ainsi le cœur des interventions du PRIMA. Au démarrage dudit projet, afin de mieux structurer les interventions et atteindre les objectifs escomptés, une situation de référence s'impose et permettra d'identifier des éléments de plaidoyer à porter par la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP), la Plateforme nationale de promotion de l'Agriculture familiale au Togo (PNAFAT), et d'autres acteurs.

A cet effet, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) à travers le PRIMA-TOGO se propose de sélectionner un consultant individuel pour réaliser l'état des lieux sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux dans les corridors entre le Togo et le Bénin ; et proposition de note/argumentaire de plaidoyer.

## **5. Objectifs généraux**

L'objectif général de l'étude est d'établir un état de lieux de l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux transfrontaliers entre le Togo et le Bénin. L'analyse des contraintes mais aussi des atouts sera assortie de propositions d'actions prioritaires transposées en note/argumentaire de plaidoyer afin de renforcer et connecter les acteurs économiques, dont les jeunes et les femmes impliqués dans des microentreprises rurales dont celles à haute valeur nutritionnelle, autour des marchés de demi-gros transfrontaliers de produits agricoles pour accéder aux marchés urbains et sous-régionaux.

## **6. Objectifs spécifiques de la mission**

Il s'agit spécifiquement de :

- Identifier et caractériser les principaux acteurs et le flux des principaux produits échangés dans les corridors transfrontaliers ciblés par le PRIMA-TOGO ;
- Identifier et catégoriser les exploitations agricoles familiales dans la zone du PRIMA-TOGO ;
- Identifier la place et le rôle des agriculteurs familiaux dans les échanges transfrontaliers ainsi que leurs relations avec les principaux acteurs ;
- Répertorier les mesures politiques existantes et les initiatives développées en faveur des exploitants familiaux pour une meilleure intégration des chaînes de valeurs agricoles dans les corridors ;
- Identifier les principaux obstacles liés aux échanges commerciaux en général et aux agriculteurs familiaux au sein des corridors ;

- Identifier des principales thématiques de plaidoyer à porter par la CTOP, la PNAFAT, les PRAFARE et d'autres acteurs ;
- Proposer pour chaque thématique de plaidoyer, une note/argumentaire de plaidoyer ;
- Formuler des recommandations à différentes catégories d'acteurs pour une meilleure intégration de l'AF dans les échanges.

## **7. Périmètre des services**

Le PRIMA fournira au consultant, toute la documentation nécessaire à la compréhension du projet dès lors que celui-ci reçoit la notification de prise de service pour le démarrage de la prestation. La mission se soldera par la fourniture d'un rapport sur l'état des lieux de l'intégration de l'AF dans les échanges commerciaux et d'une note/argumentaire de plaidoyer par thématique de plaidoyer.

## **8. Renforcement des capacités et transfert de connaissances**

La mission ne comporte pas de volet renforcement de capacité. Toutefois, il est envisagé un atelier de validation des livrables déposés par le consultant.

## **9. Rapports et calendrier des résultats attendus**

A l'issue de l'étude, un état des lieux de l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux transfrontaliers est disponible et comporte :

- les principaux acteurs et le flux des principaux produits échangés dans les corridors transfrontaliers ciblés par le PRIMA-TOGO ;
- les catégories d'exploitations agricoles familiales dans la zone du PRIMA ;
- la place et le rôle des agriculteurs familiaux dans les échanges transfrontaliers ainsi que leurs relations avec les principaux acteurs ;
- les mesures politiques existantes et les initiatives développées en faveur des exploitants familiaux pour une meilleure intégration des chaînes de valeurs agricoles dans les corridors ;
- les principaux obstacles liés aux échanges commerciaux en général et aux agriculteurs familiaux au sein des corridors ;
- les principales thématiques de plaidoyer à porter par la CTOP, la PNAFAT, les PRAFARE et d'autres acteurs ;
- une note/argumentaire de plaidoyer par thématique de plaidoyer ;
- les recommandations à différentes catégories d'acteurs pour une meilleure intégration de l'AF dans les échanges.

Au terme de sa mission, les livrables suivants sont attendus du consultant :

- un rapport de l'Etat des lieux de l'intégration de l'AF dans les échanges commerciaux ;

- une note/argumentaire de plaidoyer par thématique de plaidoyer.

## **10. Rôle et responsabilité des parties**

### **10.1. Mandat et tâches du consultant**

Les tâches assignées au consultant dès son recrutement sont :

- préparation et participation à la réunion de cadrage ;
- élaboration de la note méthodologique de la mission ;
- faire une revue de littérature sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux ;
- organisation de la collecte des données et informations sur l'état des lieux de l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux dans les corridors du PRIMA TOGO ;
- analyse des données et rédaction du rapport sur l'état des lieux sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux dans les corridors du PRIMA TOGO ;
- rédaction d'une note/argumentaire de plaidoyer par thématique de plaidoyer ;
- animation de l'atelier de restitution et de validation du rapport de l'étude ;
- rédaction du rapport final sur l'état des lieux de l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux en intégrant les observations faites à l'atelier de validation.

### **10.2. Tâches de l'UGP**

L'UGP PRIMA-Togo aura comme tâches de :

- veiller à rendre disponible le contrat du consultant ;
- organiser la séance de cadrage afin de bien clarifier les attentes du PRIMA-Togo et de l'atelier de restitution de la mission ;
- faciliter l'introduction du consultant dans les services, structures et autres acteurs clés ;
- mettre à disposition du consultant les documents indispensables à la réalisation de la mission ;
- faciliter les feedbacks sur les divers documents partagés par le consultant ;
- organiser l'atelier de restitution et de validation.

## **11. Qualifications et expérience des consultants.**

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur

le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Seul le consultant classé premier au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

Les critères de sélection sont les suivants :

### **Qualifications et compétences**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5 au minimum) dans le domaine de l'agronomie, de l'agroéconomie, de socio-économie, de gestion de projet ou de tout autre domaine équivalent ;

#### **✚ Expérience professionnelle générale**

- Disposer d'une expérience générale indéniable d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'agriculture familiale, y compris des enjeux socio-économiques et des défis spécifiques auxquels les agriculteurs familiaux sont confrontés.

#### **✚ Expérience professionnelle spécifique**

- Justifier de la réalisation avec succès d'au moins deux (02) missions similaires (Missions portant sur la réalisation de l'état des lieux sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux) ;
- Avoir une bonne connaissance des spécificités en lien avec la thématique objet de la mission dans la zone d'intervention du projet ;
- Disposer d'une (01) expérience en matière d'élaboration des notes/argumentaires de plaidoyer/lobbying et d'élaboration d'une note/argumentaire de plaidoyer.

#### **✚ Aptitudes :**

- Posséder de solides capacités de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, etc.).

## **12. Lieu et délai d'exécution**

Le consultant fournira une prestation quarante-cinq (45) jours ouvrés étalés sur une période de 60 jours.

La mission se déroulera dans la zone d'intervention du PRIMA-TOGO notamment dans les quatre (4) corridors commerciaux régionaux : Djougou-Kéto-Gando (Nord) ; Kaboli-Galzoué (Centre) ; Glazoué-Anié (Centre sud) ; Bohicon-Dogbo-Notsé (Sud).

### **13. Coordination du projet**

Le consultant travaillera sous la responsabilité du Coordonnateur opérationnel délégué (COD) du programme et en étroite collaboration avec le Responsable du Suivi-Evaluation et de la gestion des savoirs, les responsables composantes du PRIMA-TOGO et la CTOP.

### **14. Services et équipements à fournir par le client**

Le PRIMA TOGO mettra à la disposition du consultant les documents officiels existants en lien avec la mission afin de lui faciliter la réalisation de sa prestation.

### **15. Services et équipements à fournir par le consultant**

Le consultant mobilisera tous les moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation qui lui est confié.